

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 juillet 2023

---

ACCÉLÉRATION DE LA RECONSTRUCTION ET DE LA RÉFECTION DES BÂTIMENTS DÉGRADÉS OU DÉTRUITS AU COURS DES VIOLENCES URBAINES SURVENUES DU 27 JUIN AU 5 JUILLET 2023 - (N° 1537)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 96

présenté par

Mme Garrido, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**TITRE**

À la fin du titre, substituer aux mots :

« et de la réfection des bâtiments dégradés ou détruits au cours des violences urbaines survenues du 27 juin au 5 juillet 2023 »,

les mots :

« des bâtiments et équipements dégradés ou démolis au cours des événements survenus du 27 juin au 5 juillet 2023 en réplique à l'homicide volontaire d'un mineur par la police à Nanterre le 27 juin 2023 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite modifier le titre du présent projet de loi.

Le meurtre de Nahel Merzouk, survenu le 27 juin dernier à Nanterre, a déclenché une vague d'émotion et de colère à travers le pays, entraînant de nombreuses dégradations de biens publics, de logements, et de commerces indispensables à la vie quotidienne.

Si les dégradations ont cessé, les raisons de la colère persistent car elles sont structurelles et profondément politiques. Aujourd'hui comme hier, Emmanuel Macron et son gouvernement ont décidé de faire fi des alertes.

Priver des citoyens de l'égalité, étouffer les cris dénonçant l'injustice, organiser la répression à coup de comparutions immédiates, accabler les parents ou blamer les jeux vidéos : voilà la réalité des comportements incendiaires.

Il est urgent de répondre à cette révolte par des mesures fortes en matière d'égalité des droits. Restaurer durablement la confiance ne peut s'exonérer de faire toute la vérité sur les violences policières, d'une refonte de la police républicaine, d'un plan de lutte contre les discriminations, et d'un plan d'urgence pour les quartiers populaires.